Connaissez-vous ce symbole ? C’est la certification Haute Valeur Environnementale.

On le retrouve sur les produits issus d’exploitation agricole, engagé dans la transition écologique de l'agriculture. Son exigence porte sur 4 thématiques :

la préservation de la biodiversité : fleurs, insectes, arbres et haies ;
La gestion de la ressource en eau ;
La gestion de la fertilisation ;
La stratégie phytosanitaire.

Acheter des produits issus des fermes certifiées haute valeur environnementale, c’est encourager les efforts des agriculteurs en faveur de la biodiversité et de l'environnement. Les exploitations agricoles sont contrôlées par un organisme indépendant agréé par l'État. Le nombre d'agriculteurs engagés dans cette démarche est en constante augmentation. Le Gouvernement veut accélérer ce dynamisme et à fixé l’objectif de 50 000 fermes certifiées haute valeur environnementale d'ici à 2030.